

Conflits locaux liés aux élevages porcins en Bretagne. Regards croisés de différents acteurs du territoire en vue de favoriser une meilleure concertation locale

Marie-Laurence Grannec, Mathilde Salinas, Yannick Ramonet, Philippe Boudes

▶ **To cite this version:**

Marie-Laurence Grannec, Mathilde Salinas, Yannick Ramonet, Philippe Boudes. Conflits locaux liés aux élevages porcins en Bretagne. Regards croisés de différents acteurs du territoire en vue de favoriser une meilleure concertation locale . 47 ème journées de la recherche porcine 2015, INRA, Feb 2015, PARIS, France. pp.209-214. hal-01543337

HAL Id: hal-01543337

https://institut-agro-rennes-angers.hal.science/hal-01543337

Submitted on 20 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

2015. Journées Recherche Porcine, 47, 209-214.

Conflits locaux liés aux élevages porcins en Bretagne

Regards croisés de différents acteurs du territoire en vue de favoriser une meilleure concertation locale

Marie-Laurence GRANNEC (1), Mathilde SALINAS (1) Yannick RAMONET (2), Philippe BOUDES (3)

(1) Chambre régionale d'agriculture de Bretagne, rue Maurice Le Lannou, 35042 Rennes cedex
(2) Chambre régionale d'agriculture de Bretagne, 4, Avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 10540, 22195 Plérin Cedex
(3) Agrocampus Ouest - centre de Rennes, 65 rue de st Brieuc, 35000 Rennes

marie-laurence.grannec@bretagne.chambagri.fr

Conflits locaux liés aux élevages porcins en Bretagne. Regards croisés de différents acteurs du territoire en vue de favoriser une meilleure concertation locale

La production porcine est fortement concernée par la question de la perception sociale de l'élevage, car elle symbolise souvent, pour le grand public, les inconvénients liés aux productions animales. De ce fait, les projets qui y sont liés sont plus fréquemment contestés. En 2013, une étude de cas de conflits liés à des projets porcins en Bretagne, au travers du regard d'acteurs de la filière, avait souligné le rôle de trois déterminants majeurs dans la survenue de ces conflits : la crainte de nuisances ou de préjudices de la part de riverains, la faible insertion locale des éleveurs et leurs difficultés à comprendre et prendre en compte les attentes des opposants. Mais ces conclusions reposaient uniquement sur la perception des éleveurs de porcs et de leurs techniciens. Or, les conflits font appel à une diversité de parties prenantes. Afin de réaliser une analyse plus juste des conflits, ce deuxième volet a permis, à partir d'une nouvelle série d'entretiens, de croiser les regards de différents acteurs des territoires, favorables ou défavorables aux projets. A partir de l'analyse de leurs visions de l'élevage et des éleveurs porcins, de leurs registres d'argumentation ainsi que des stratégies adoptées lors des conflits, ce travail met en évidence, au-delà du rôle de la crainte par les riverains de nuisances ou de perte de valeur immobilière dans la survenue des conflits, l'existence de déterminants plus généraux tels que le contexte social ou environnemental. Il souligne aussi que les conflits locaux peuvent finalement être considérés comme des symptômes non seulement de l'évolution de l'espace rural et de sa population mais aussi de la transformation du mode de décision et d'action publique. Il permet l'élaboration de préconisations visant à favoriser le passage d'une stratégie de communication à une démarche de concertation lors des projets.

Local conflicts related to pig farm extension. Social determinants and challenges : exchange of opinions of various actors in the territory to favor better local dialogue

Among breeding activities, pig production is one of the most deeply involved in the question of social vision. Indeed, it often symbolizes for non-agricultural people the inconveniences related to livestock productions. So, pig farm extension projects are more often disputed. In 2013, a case study of conflicts related to porcine projects in Brittany, through the point of view of pig breeders, demonstrated the role of three major determiners in the occurrence of conflicts: neighbours' fear of annoyance or damage, failures of the pig-breeders' social or behavioural position in their living environment and their difficulties to understand and take into account opponents' expectations. But these conclusions were based only on the perception of the breeders and their partners while conflicts involve a diversity of actors. This second study, from a new series of conversations, aims to compare the opinion of various actors in the territories, favorable or unfavorable to the projects, to allow a better understanding of controversies about pig farming. This report considers their visions of pig farming and farmers and also the arguments and strategies used during the conflicts, highlighting, beyond the role of the fear by local citizens of annoyances or decreased property values, the existence of more general determiners such as the social or environmental context. It underlines that localized conflicts can in fact be considered as symptoms not only of the rural space evolution but also of the transformation of public decision and action. It allows the development of recommendations to favor dialogue, instead of a simple communication, when elaborating projects.

INTRODUCTION – RETOUR SUR LA PREMIERE ETAPE

Les éleveurs sont depuis plusieurs décennies confrontés à d'importantes interpellations sociales liées notamment aux évolutions socio démographiques du monde rural (Mathieu, 1998). Ce contexte fait écho à l'apparition de la notion de conflits d'usage et de voisinage au début des années 2000 (Torre *et al.,* 2006). La campagne s'est aussi transformée par la concentration structurelle et géographique des fermes et par le développement de systèmes hors sol. Ces mutations ont contribué à l'émergence de controverses. Au niveau national, pour l'élevage porcin, elles portent sur l'environnement, le bien-être animal, le risque sanitaire et le système de production (Delanoue *et al.*, 2014). Au niveau local, les conflits liés à des projets porcins proviennent fréquemment de la crainte ou de l'existence de nuisances (Nicourt *et al.*, 2000). Ils peuvent alors susciter un rejet massif et les arrêtés d'autorisation de porcheries sont plus fréquemment contestés que ceux des autres espèces (Danel *et al.,* 2012). Mais ces conflits locaux peuvent aussi être envisagés comme des controverses sociotechniques issues de l'évolution récente des rapports entre science et société : les « profanes », auparavant disqualifiés par les « experts », peuvent désormais imposer la prise en compte de leur point de vue via des actions collectives et au travers de différents espaces de débats dont font partie les enquêtes publiques (EP) (Callon *et al.,* 2001). L'EP telle que définie par le code de l'environnement (Goutal *et al.,* 2012) prévoit « l' information, la participation et la prise en compte des intérêts des tiers ». Selon l'échelle de Beuret (2006) distinguant différentes opérations par le degré croissant de participation des citoyens, depuis la communication jusqu'à la concertation et la négociation, l'EP s'apparente donc à une démarche de concertation. En ouvrant des espaces ponctuels à une expression concentrée sur une durée limitée, elle peut intensifier les critiques et favoriser la survenue de conflits susceptibles de remettre en cause la réalisation des projets nécessaires à la pérennité des exploitations et de générer de la souffrance chez les éleveurs (Nicourt *et al.,* 2000).

En 2013, une première enquête a porté sur l'analyse de 14 cas de conflits locaux liés à des projets porcins (Grannec *et al.,* 2014). Elle reposait sur des entretiens réalisés auprès des éleveurs porteurs des projets contestés (ci-après « éleveurs-porteurs ») et de techniciens de la filière porcine. Trois paramètres favorisant la survenue des conflits avaient été identifiés : la crainte de nuisances de la part des riverains, le faible niveau d'insertion locale de l'éleveur-porteur et son manque d'anticipation pour prendre en compte la perception du projet par les tiers. Mais les conflits font appel à une diversité d'autres acteurs, aux profils, connaissances, représentations et attentes variées. Une seconde enquête a donc été réalisée en 2014 afin de réaliser une analyse plus complète, en croisant les regards de différents acteurs et témoins des conflits. Cet article en présente les principaux résultats et propose des préconisations issues des travaux menés en 2013 et 2014.

1. MATERIEL ET METHODES

1.1. Echantillonnage des cas de projets et des individus

Un nouvel échantillon de projets a été constitué à partir des 14 cas étudiés lors de la première étude. Celui-ci satisfait à deux critères : la diversité des cas en termes de projets et de contextes sociogéographiques et l'accord des éleveurs-porteurs pour approcher l'ensemble des acteurs de ces conflits souvent encore sensibles.

Une fois les cas de conflits déterminés, les individus à rencontrer ont été choisis à l'aide d'une pré-enquête croisant les entretiens de la première étude, des documents d'EP et des articles issus de la presse quotidienne régionale (PQR). Cela nous a permis l'identification d'opposants, de défenseurs et de témoins des projets. Les témoins étant souvent peu repérables, nous nous sommes également appuyés sur les dires d'éleveurs et d'élus rencontrés. Nous avons enquêté des personnes satisfaisant à trois critères : qu'elles bénéficient de l'accord de l'éleveur, qu'elles résident localement et qu'elles concentrent des informations sur les conflits allant au-delà de leur seule expérience personnelle (principe de concentration).

1.2. Jeu de données obtenu

Nous avons repris huit des quatorze cas étudiés lors de la première étape. Deux projets ont été ajoutés afin de pouvoir traiter le contexte « algues vertes » absent du panel de la première enquête. Nous avons donc étudié dix cas répartis au sein des quatre départements bretons. Les dates de début des dix conflits s'échelonnent entre 2001 et 2012. Il s'agit majoritairement de naisseurs engraisseurs (de 85 à 500 truies) ayant des projets d'extension pour augmenter le nombre de truies et/ou atteindre une autonomie d'engraissement (8 cas). L'échantillon inclut aussi un cas de délocalisation d'élevage pour s'éloigner d'un bourg et un cas de création de maternité collective. Pour chaque projet nous avons consulté les documents d'EP et, au total, 112 articles de PQR ont été recensés. Les personnes enquêtées ont été identifiées en tant qu'opposants, témoins ou défenseurs. Cependant, à l'issue des entretiens, un réajustement des catégories de pré-enquête a été effectué. Nous avons finalement considéré 12 défenseurs des projets (dont 10 éleveurs-porteurs), 11 témoins, et 11 opposants.

1.3. Élaboration des trames d'entretien et traitement des données

L'analyse de la perception des projets par les différents acteurs rencontrés repose sur la conduite d'entretiens semi-directifs (Kling Eveillard et al., 2012) élaborés en fonction de la position de la personne rencontrée. La trame d'entretien destinée aux « acteurs opposants » ainsi qu'aux « témoins » comporte 3 parties : (i) le récit de vie de la personne interrogée, (ii) le conflit (iii) la perception a posteriori du conflit. Celle mise en œuvre avec les éleveurs-porteurs est la même que celle utilisée en 2013 et comporte cinq parties : (i) l'historique de l'exploitation et le parcours de l'éleveur, (ii) la description du projet ayant rencontré une opposition, (iii) la forme et le déroulement du conflit, (iv) l'avis sur d'autres projets contestés, (v) le bilan aujourd'hui. Les entretiens ont été retranscrits intégralement et des extraits sont repris pour illustrer les résultats. Les éléments relatifs au déroulement des conflits et aux acteurs impliqués ont été relevés et classés dans une grille de lecture afin de croiser les récits. La compréhension des stratégies s'est appuyée sur une méthode d'analyse des modes de participation des acteurs à la controverse, en termes de publicisation ou de confinement (Lemieux, 2007).

2. RESULTATS

2.1. Profils et connaissances des personnes enquêtées

2.1.1. *Opposants et défenseurs : deux populations spécifiques*

Les opposants et les témoins sont surtout des retraités (de 60 à 75 ans). En combinant les CSP (avant retraite) avec l'origine

géographique et le niveau d'implication locale, il s'avère que les personnes enquêtées appartiennent à des populations très spécifiques. Comme les 10 éleveurs-porteurs, les autres partisans des projets sont des actifs exerçant des professions indépendantes, nés dans leur espace actuel de travail et de vie, et pour qui le travail occupe une place centrale. Les opposants aux projets sont des retraités ayant occupé des fonctions de cadres ou exercé des professions intermédiaires, et n'ayant pas toujours habité dans leur milieu de vie actuel. Leurs activités principales sont associatives et/ou politiques.

Mais au-delà des personnes que nous avons rencontrées, choisies parce qu'acteurs majeurs des conflits, d'autres personnes jouent un rôle essentiel dans le déroulement des conflits. La première étude avait souligné la présence de tiers, souvent d'autres éleveurs, qui apportaient leur soutien à l'éleveur-porteur de manière discrète, voire cachée. Les entretiens de cette deuxième étude ont aussi permis de mettre en évidence l'existence d'opposants invisibles, qui ne se sont manifestés ni dans le registre d'EP, ni dans les médias, mais qui, pourtant, ont pu jouer un rôle clé dans la survenue des conflits. Il s'agit majoritairement d'anciens agriculteurs et ce sont souvent des questions relatives au foncier agricole qui cristallisent les oppositions souterraines. Parmi les acteurs invisibles, se trouvent également des personnes qui ne souhaitent pas prendre ouvertement parti, en raison de leur profession (journaliste, salarié de structure agricole,...) ou de leur fonction politique, notamment lorsque l'EP a lieu pendant une période électorale.

2.1.2. *Des connaissances variables mais toujours réelles*

Du fait de l'intérêt qu'elles portent au sujet, toutes les personnes rencontrées ont une certaine connaissance de l'élevage porcin. Trois groupes peuvent être distingués : (i) ceux qui en ont une connaissance d'origine « interne » : les agriculteurs et les membres d'Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) (ii) ceux qui en ont une connaissance par un lien personnel fort avec l'agriculture et (iii) ceux qui en ont une connaissance externe à partir de lectures, documentaires ou de rencontres avec des personnes aux connaissances plus internes. Dans tous les cas, le conflit a été l'occasion pour les *« profanes »* d'accroître leurs connaissances, voire de « *se forger des convictions* », et les acteurs du milieu agricole, visibles ou invisibles constituent toujours pour eux une source d'informations essentielle. Les éleveurs et leurs partenaires reconnaissent implicitement le fait que tous les acteurs ont des connaissances sur l'élevage porcin. En effet, même s'ils peuvent déclarer que certains opposants *« ne savent même pas ce qu'est un cochon »,* ils soulignent aussi leur niveau de connaissance très pointu sur certains sujets tels que la réglementation environnementale, les pratiques d'élevage et leur impact sur le bien-être animal.

2.2. Attitudes adoptées face aux projets

2.2.1. *Découverte des projets et degré d'implication*

Comme pour l'ensemble des éleveurs-porteurs, les termes utilisés par la plupart des opposants (« *se battre* », « *s'opposer* ») soulignent le caractère conflictuel des évènements tels qu'ils les ont vécus. Seuls deux opposants n'ont pas une vision conflictuelle de ce qui s'est passé (« *on ne s'oppose pas, on donne un avis* »). En général, les opposants désignent tout d'abord le projet comme étant « dangereux », « énorme », « industriel », même si ils sont parfois conscients que ce n'est pas une vision partagée par tous (« *Alors je sais qu'il en existe où c'est trois fois plus, mais pour nous, ça nous semble énorme, c'est de l'industriel* »). Ensuite, à l'image des éleveurs surpris de la survenue d'une opposition, ils soulignent fréquemment que les projets leur « *tombent dessus* ». Opposants et partisans des projets endossent alors chacun le statut de victime et la posture d'impuissance face à l'autre partie : les opposants mettent en avant le pouvoir des OPA et des lobbies porcins (« *on est en république cochonnière* ») tandis que les éleveurs soulignent les compétences et les appuis juridiques des associations environnementales (« *Je me sentais fort. Mais ça n'a pas pesé : les juges, ce sont des citadins plus que des ruraux, voire des écolos convaincus* »). Le conflit peut, comme pour les éleveurs, générer une souffrance chez les opposants (« *ça a été tellement dur [ ] ils ont été marqués, quand même les voisins, tous hein, vu comment ça s'est passé* »). Chacun est donc impliqué émotionnellement dans le conflit : plus les acteurs en opposition sont géographiquement proches, plus ils sont affectés. En effet, pour les acteurs plus éloignés, l'implication reste externe à leur sphère privée et relève du plus court terme, généralement la durée du conflit. C'est pourquoi, si tous les éleveurs-porteurs sont affectés moralement, l'implication émotionnelle est plus variable pour les autres acteurs.

2.2.2. *Les registres d'argumentation*

Les éleveurs-porteurs pensent généralement que les opposants sont contre « *le système en général* » mais pas contre leur projet en particulier. Selon eux, ce dernier sert alors de bouc émissaire. Nous constatons cependant que, si tous les opposants rencontrés donnent des arguments généraux, certains avancent aussi des observations spécifiques aux projets (« *Moi j'ai pu constater qu'il y a trop de potasse par rapport aux besoins des cultures »).* Néanmoins, ce résultat est certainement lié à l'application du principe de concentration pour le choix des opposants enquêtés. Par définition, leur niveau d'implication est supérieur à celui d'autres observateurs venant uniquement signer le registre d'EP et se traduit très probablement par une meilleure connaissance des dossiers.

2.2.3. *Les stratégies employées*

Bien que les stratégies soient variées et évoluent au fil du temps, il ressort que les opposants adoptent généralement une stratégie de publicisation des conflits. Elle correspond à la volonté de solliciter le public, notamment en réaction au sentiment de ne pas être suffisamment écoutés lors des procédures d'EP. Cette publicisation se fait via des réunions ouvertes, manifestations et pétitions (« *on s'est positionné, on a fait du ramdam* »). Cette stratégie est généralement perçue comme ridicule par les éleveurs (« *ils font le clown, à se déguiser en cochons devant la mairie, ça ne rime à rien* ») voire mensongère («*ce qu'ils recherchent, c'est se faire entendre, se faire connaître [ ], ils sèment le trouble, ils jouent sur la peur* »). Les opposants peuvent également procéder par voie de recours juridique, par recherche de « failles » dans les dossiers. Ils considèrent que ces actions sont contraignantes et chronophages mais nécessaires car constituant le seul moyen d'action efficace (« *On ne peut pas gagner sur le fond. La justice n'est pas là pour juger le fond. []. Et donc du coup, un certain nombre [de militants] sont devenus experts des failles des dossiers. C'est terrible parce que ça crée beaucoup d'incompréhensions. Et puis, c'est pas une partie de plaisir que de faire ça !* »).

Alors que les éleveurs estiment souvent que les opposants prennent plaisir à s'opposer, qu'ils le font par ennui (« *ils n'ont*

que ça à faire ») et qu'il s'agit de « *chercher la petite bête sur la forme, alors que les dossiers sont toujours bien faits* » .
Les éleveurs adoptent généralement une stratégie de confinement de la controverse, notamment en ne répondant pas aux sollicitations des médias et associations soit par prudence ou méfiance (« *on n'a pas voulu répondre parce qu'ils étaient pas dans le but de rassurer les tensions* ») soit par sentiment élitaire (« *ils font même pas la différence entre une truie et un charcutier, y a rien à discuter avec eux* »). Cette logique dominante de confinement peut être perçue par les opposants dans le meilleur des cas comme une impolitesse (« *On a tout fait pour le rencontrer, ça n'a pas été possible* ») et dans le pire comme un signe de malhonnêteté (« *s'ils ne communiquent pas c'est qu'ils ont quelque chose à cacher* »).

2.3. Dynamiques et déterminants des conflits

2.3.1. *Motivations initiales et émergence du conflit*

Les objets des conflits correspondent à deux débats : d'une part, celui de l'usage partagé du territoire, soulevant la question des nuisances et de l'usage des terres ; d'autre part, la controverse sociotechnique relative au modèle agricole dont relèvent les projets et l'impact environnemental, économique et social de ce modèle. Mais les différents acteurs des conflits ne reconnaissent pas toujours ces deux objets. Les opposants soulignent essentiellement la controverse sociotechnique, justifiant ainsi leur volonté de s'inscrire dans une action citoyenne et réfutant l'idée de la défense d'intérêts personnels. Les défenseurs des projets mettent en avant le conflit d'usage. Ils refusent souvent le principe d'une controverse sociotechnique car ils estiment que les opposants n'ont pas de connaissances sur l'élevage porcin et qu'ils sont peu concernés par les réalités économiques (Grannec *et al.,* 2014), perception dont les opposants sont conscients (« *l'argument c'était "Regarde mes mains, moi je travaille, moi je produis![] Vous, vous êtes des bons à rien, des fonctionnaires!* »).
Ce décalage pousse les défenseurs des projets à mettre en avant essentiellement la défense d'intérêts personnels de la part des opposants soulignant ainsi, selon eux, la prédominance de l'effet NIMBY (Not In My BackYard). L'analyse croisée des discours nous amène à relativiser le rôle de cet effet NIMBY dans la mobilisation des opposants. L'existence d'inquiétudes personnelles et de ressentiments d'origines variées constituent effectivement souvent des motifs de mobilisation initiale. Néanmoins, à l'occasion de cette mobilisation, certains riverains sont amenés à se questionner sur des thématiques plus larges. La protestation réactive initiale peut alors se transformer en controverse sociotechnique (Barbier, 2002). Leur participation à ce débat conduit ensuite certains riverains à devenir militants au sein d'associations environnementales et à se mobiliser contre d'autres projets non liés à leur cadre de vie et, par conséquent, ne relevant plus d'un effet NIMBY. De plus, les mobilisations initiales peuvent aussi contribuer à réveiller des tensions multiples, parfois anciennes, liées à l'exploitation (nuisances générées par l'élevage, acquisition de terres…) ou non (rivalités politiques, professionnelles…). Elles dépendent ainsi également de facteurs historiques et culturels, et ne sont pas toujours liées à la défense d'un cadre de vie. Il semble donc plus juste de dire qu'il existe souvent une part « nimbyste » dans l'origine de la mobilisation locale, mais que celle-ci ne suffit pas à expliquer l'évolution vers un conflit.

2.3.2. *Mise en réseaux*

Malgré ces motivations initiales variées, divers acteurs vont se retrouver ponctuellement en accord contre un projet. Peu à peu, un petit groupe va prendre forme. Un ou plusieurs porte-parole(s) vont alors émerger de manière plus ou moins explicite et consentie et s'engager contre le projet. Le conflit prend alors naissance, se poursuit avec l'engagement d'autres individus et conduit ainsi à la mise en place d'un réseau constituant une opposition collective en réaction au sentiment de ne n'être représenté ni par les politiques, ni par les scientifiques (Callon et al., 2001). Initiés par des acteurs touchés personnellement par un problème, ils peuvent être rejoints par de grandes organisations telles que, le plus souvent, Eaux et Rivières de Bretagne ou la Confédération Paysanne. Cela implique alors une articulation de ces deux types d'action, facilitée, pour chacun des dix cas, par le fait que certains membres du réseau local font également partie d'une organisation de plus grande ampleur ou la rejoignent à l'occasion du conflit. L'éleveur peut alors lui-aussi constituer un réseau de défense comportant également des acteurs visibles et invisibles, locaux ou pas, et dont les membres, relativement hétérogènes (agriculteurs aux visions différentes du métier, voisins, représentants d'OPA …) se retrouvent ponctuellement en accord avec le porteur de projet.
La présence d'agriculteurs dans ces réseaux, personnellement ou via leurs organisations professionnelles ou syndicales, souligne, conformément aux conclusions de Grannec *et al,* (2014), que la survenue de conflits ne peut être résumée à une opposition entre monde agricole et non agricole. Cette mobilisation agricole joue d'ailleurs un rôle essentiel. S'il s'agit d'un positionnement contre le projet, elle permet aux autres opposants d'accroître leurs connaissances sur le sujet et de légitimer leur cause et leurs arguments. Lorsqu'elle implique OPA et syndicats, contre ou pour le projet, elle illustre les divisions au sein du monde agricole, notamment l'opposition entre les partisans d'un modèle agricole conventionnel «intensif» et les défenseurs d'une agriculture «plus familiale» voire «alternative». Le projet devient alors le symbole de cette opposition et l'éleveur-porteur paraît parfois entraîné dans un conflit dont l'ampleur et les enjeux le dépassent.

2.3.3. *Principaux déterminants*

Pour chaque cas, au-delà des motivations individuelles des acteurs impliqués, les déterminants sont multiples, mais des dominantes se dégagent : (i) Le contexte social emblématique : des territoires où la campagne est largement perçue comme « cadre de vie » : milieu péri-urbain ou communes littorales notamment. Dans ces cas, l'opposition est majoritairement partagée par les acteurs du niveau local, la revendication est forte et dure 2 à 3 ans. C'est le déterminant le plus fréquent. (ii) Le contexte environnemental emblématique (par exemple les bassins algues vertes). La population rurale connaît et soutient en majorité le modèle dominant d'agriculture mais le contexte environnemental conduit à étendre géographiquement le conflit et impliquer d'autres populations et des acteurs emblématiques. Ce sont ainsi des conflits entre personnes qui ne se connaissent pas personnellement, dont la durée se limite à celle de l'EP, mais d'intensité très forte. (iii) Le projet emblématique : la nature du projet (sa dimension, son caractère novateur) semble déterminer le conflit. Ce déterminant n'apparaît que pour deux cas.
Pour tous les autres, la nature du projet semble ne pas jouer de rôle. (iv) La présence d'acteurs emblématiques (noms connus, emblématiques d'une idéologie), dans le périmètre du

projet. Ce déterminant semble présent dans la plupart de nos cas, dans une plus ou moins grande mesure. Dans le cas d'un rôle majeur de ce déterminant, les conflits sont longs, jusqu'à une dizaine d'années, et ont lieu entre des personnes se connaissant et ayant une histoire commune. Aussi, si la première étape montrait l'importance du comportement de l'éleveur-porteur, nous voyons par cette deuxième étape que ce sont les relations de voisinage dans leur ensemble qui constituent un déterminant des conflits. Plus la proximité (personnelle, géographique) est forte entre les protagonistes, plus l'opposition est tributaire des comportements.

Parallèlement à ces cinq déterminants principaux, différents paramètres influent également sur la survenue des conflits.

En toile de fond, la densité porcine du territoire semble, conformément aux conclusions de la première étude, jouer un rôle préventif : plus la densité porcine est forte, plus celle-ci semble être acceptée dans le territoire, et moins les conflits locaux sont intenses et étendus socialement. Cependant, les deux cas supplémentaires (en zone de forte densité porcine et bassin algues vertes) montrent que si le conflit est socialement peu étendu localement, il peut être tout de même intense et étendu géographiquement, par l'implication d'associations environnementales et des médias.

Tableau 1 : Principaux déterminants (en noir) et déterminants secondaires (en gris)

Cas / Déterminants	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Contexte social										
Contexte environnemental										
Projet										
Acteurs locaux										

La première étude mettait aussi en avant le rôle défavorable du manque d'anticipation de la part de l'éleveur-porteur. Ce deuxième volet souligne que les riverains souhaitent être informés en amont et de manière individuelle. Or, la communication réalisée est généralement trop restreinte. Certains éleveurs estiment suffisant d'avoir répondu aux obligations réglementaires mais la publicité de l'EP (affichage, annonces) est généralement inadaptée car impersonnelle et parfois peu compréhensible. D'autres éleveurs ayant communiqué vers les élus et les voisins les plus proches pensent avoir suffisamment informé « les personnes concernées ». Mais beaucoup de riverains ne font pas partie des personnes prévenues et prennent connaissance du projet seulement au moment de l'EP, ce qui est souvent déjà trop tard pour établir un dialogue. L'incompréhension induit alors une inquiétude et les riverains se tournent vers les personnes du milieu agricole qu'ils connaissent pour se faire expliquer le projet. Celui-ci est alors expliqué non pas par le porteur de projet mais par d'autres acteurs qui peuvent ne pas maîtriser la situation spécifique de l'exploitation.

3. DISCUSSION - PRECONISATIONS EN VUE DE FAVORISER LA CONCERTATION

Le conflit est souvent décrit comme une étape des processus de développement local ne devant pas être seulement perçue comme un « phénomène négatif » (Torre et al., 2006). Mais la survenue d'un conflit empêche aussi l'instauration d'un débat argumenté et constructif et ne permet donc pas une réelle évaluation sociale du projet. De plus, ses conséquences peuvent être lourdes, non seulement sur l'éleveur et son exploitation, mais aussi sur la perception plus large et à plus long terme de la production porcine. Il paraît donc nécessaire de rechercher des pistes de réflexion pour favoriser des déroulements non conflictuels de projets porcins.

3.1. Passer d'une stratégie de communication à une démarche de concertation

Le but de l'EP telle qu'elle est définie par la loi, notamment depuis la réforme de 2002, est de générer une concertation. Si les éléments légaux « de forme » sont respectés par l'éleveur et la municipalité (affichages, publication de l'avis d'enquête publique, etc.), il apparaît qu'ils n'intègrent pas, dans la plupart des cas, le principe même de la concertation. Ainsi, les porteurs de projets, et leurs partenaires, sont généralement dans la posture de la communication uniquement : comment présenter un projet pour obtenir l'adhésion du public. Les élus rencontrés, quant à eux, perçoivent plutôt les EP comme relevant de la consultation. Les riverains souhaiteraient pour leur part qu'il y ait concertation voire négociation de manière à obtenir une décision acceptée par tous. Mais, parallèlement à ces postures respectives dominantes, il apparaît que les opposants non plus n'adoptent pas toujours une posture adaptée à l'EP (attaques virulentes, voire personnelles) tandis que certains éleveurs-porteurs regrettent le manque de dialogue *« l'enquête publique, c'est pas fait pour casser le projet, c'est fait pour l'améliorer, il faudrait repréciser »*. Par ailleurs, si chacun semble avoir pu exprimer son point de vue, soit de manière directe soit par des porte-parole, la qualité d'échange apparaît plus mitigée. Un échange sérieux d'argumentation a parfois pu avoir lieu, ce qui correspond d'ailleurs aux cas les moins virulents. Mais, bien souvent, l'argumentation a laissé place à des attaques d'ordre personnel et les rares moments de rencontre entre parties prenantes se sont soldés en agressions verbales. Il apparaît donc que, parce que les règles du jeu des EP sont mal comprises et/ou non acceptées par les deux camps et que les échanges entre parties prenantes sont de mauvaise qualité et ne permettent pas la compréhension ni des arguments ni des motivations de l'autre partie, que nos cas d'EP n'ont pas atteint leur objectif de concertation. Se pose donc la question : « Comment passer d'une stratégie de communication à une démarche de concertation ? »

3.2. De l'intérêt de la médiation pour favoriser la concertation

Le fait de partager les mêmes savoirs ou les mêmes représentations peut servir de point de départ à une concertation alors que celle-ci est difficile à envisager entre individus trop différents de par leur vécu ou connaissances. La concertation doit donc pouvoir se faire plus facilement entre autochtones et/ou acteurs du monde agricole, du fait de références à une culture commune. Ainsi, même si des acteurs du monde agricole peuvent avoir des visions de l'agriculture et des appartenances syndicales divergentes, ils possèdent le même socle de références, ainsi qu'un langage commun sur lesquels pourra se baser la discussion. En revanche, il semble souhaitable d'envisager une médiation lorsque des néoruraux, aux connaissances externes, sont impliqués. Deux réseaux semblent plus à même de faire émerger des témoins neutres pouvant favoriser le débat : le conseil municipal de la commune concernée et le quartier ou village du projet. Les élus locaux peuvent jouer ce rôle de médiation à condition

de porter un intérêt à l'agriculture et, s'ils ne sont pas eux-mêmes engagés dans le conflit, de manière visible ou invisible. Mais ce sont surtout certains riverains « lambda » qui semblent les plus à même de jouer ce rôle, notamment des autochtones ayant des connaissances agricoles ainsi qu'une longue expérience, non seulement du territoire, mais également d'autres contextes, et disposant de temps pour rencontrer les différentes parties. C'est la figure du « *voisin retraité qui connaît tout le monde* », tel qu'il peut être désigné par les riverains, qui a fortement à cœur de maintenir ou restaurer la cohésion sociale du quartier.

3.3. Procéder par étapes, de manière adaptée

Tous les acteurs et témoins peuvent être à l'initiative de ces démarches de concertation et de médiation. Les éleveurs peuvent, en ce qui les concerne, envisager différentes étapes. La première peut consister à sortir de la logique de confinement, souvent mal perçue, en ne refusant pas les sollicitations qui leur sont faites par les riverains ou les médias. Ensuite, ils peuvent également favoriser le positionnement, en tant que médiateur, de certains acteurs locaux en informant de leur projet un entourage géographique le plus large possible, ne se limitant ni aux voisins les plus proches ni aux seuls acteurs du milieu agricole, et cela suffisamment en amont, et de manière compréhensible de tous. En termes de concertation, la réunion publique constitue un dispositif courant. Mais il s'avère que, soit les porteurs des projets rencontrés ne souhaitaient pas en organiser, soit elles ont échoué du fait des débats trop virulents. De ce fait, la visite de l'élevage avec explication du projet nous semble plus adaptée pour susciter un débat constructif sur la réalité du projet. Elle permet, via l'information et le dialogue, d'instaurer entre parties prenantes un lien favorisant la compréhension mutuelle, comme un opposant en témoigne : « *On a été vraiment très bien accueillis avec un souci d'apport technique pour qu'on comprenne comment ça fonctionnait, c'était une très bonne initiative, j'ai appris des choses. […] Ils m'ont pas convaincue de l'intérêt de ce modèle-là sur le long terme, mais ça m'a apporté plus de tolérance, parce que ces gens-là étaient sympas tout simplement »*. Elle peut ainsi permettre de sortir de l'opposition entre confinement et publicisation et du clivage entre les notions de controverse technique et de conflit d'usage. Des formations à ce type de démarche seraient utiles aux éleveurs et aussi aux élus municipaux souvent démunis face aux conflits et/ou demandeurs de conseils quant à la restauration de dialogue entre agriculteurs et autres riverains de leur commune.

CONCLUSIONS- PERSPECTIVES

La prise en compte de l'avis de l'ensemble des acteurs du territoire permet une analyse des conflits de manière compréhensive et symétrique. Elle souligne que les actions engagées sont liées aux expériences personnelles et à des connaissances et représentations de l'élevage porcin variées. Cristallisés par des EP dont l'intérêt et les règles du jeu sont encore mal compris ou mal perçus, les conflits locaux peuvent être considérés comme des symptômes de la transformation du mode de décision et d'action publique tout autant que comme des symptômes des évolutions de l'espace rural. Ils sont aussi le fruit d'attitudes et d'évènements passés soulevés par les éleveurs eux-mêmes : « *Il ne faut pas non plus se dédouaner, on a fait des bêtises : le trop d'épandage, les truies illégales et aussi parfois le côté m'as-tu-vu : ça a créé une certaine animosité dans la population agricole* » que ni la volonté d'intégration des attentes sociétales par la filière porcine, ni les changements de techniques et de pratiques des éleveurs ne suffisent à faire passer dans le domaine de l'histoire. Ils ont laissé des traces dans les mémoires, et contribuent à expliquer les visions actuelles de l'élevage porcin. La perception sociale de la production porcine et des projets liés constitue un enjeu majeur, non seulement pour les éleveurs, mais aussi pour l'ensemble de la filière porcine. En effet, elle impacte la faisabilité des projets nécessaires à la pérennité des élevages et la modernisation de la filière, elle influe sur l'image du métier – et donc sur les difficultés de recrutement rencontrées par les éleveurs – et enfin, elle peut orienter les comportements des consommateurs. De nombreuses actions de communication, individuelles et collectives, ont déjà été réalisées.

Des démarches de concertation ont été engagées, par exemple au travers du programme ID2 porté par le Comité Régional Porcin breton. Mais nos cas d'étude soulignent un degré de concertation faible, si ce n'est inexistant, lors d'EP conflictuelles. En instaurant les bases d'un nouveau dialogue avec la société, la concertation pourrait permettre non seulement aux éleveurs mais aussi à l'ensemble des acteurs à la filière porcine de réaliser un progrès à la fois social et technique, par une meilleure compréhension de la part des autres acteurs des territoires, de ses contraintes et de ses besoins d'évolution. La mise en œuvre de démarches de concertation pourrait dès lors constituer les bases d'un nouveau dialogue social et d'une nouvelle modernité pour la filière porcine.

Cette étude a été réalisée avec la contribution financière du Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural et du Conseil Régional de Bretagne.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Barbier R., 2002. Comment étendre la démocratie aux projets techniques ? In 4ème Rencontre Ville Management. Actes, 181-197.
- Beuret, J.-E., 2006. La conduite de la concertation. L'Harmattan, Paris, 342 p.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001. Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique. Le Seuil, La couleur des idées, Paris, 358 p.
- Danel J-B., Fouillade P., Guillet M., Travers J.-M., 2012. Quel avenir pour la filière porcine française ? Rapport d'étude CGAAER n°11050, 77 p.
- Delanoue E., Roguet C., Selmi A., 2014. Contestation sociale de l'élevage porcin en France : regards croisés de professionnels de la filière et d'associations. Journées Rech. porcine, 46, 235-240.
- Goutal Y., Peynet P., Peyronne A., 2012. Droit des enquêtes publiques. Lamy, Axe Droit, 278 p.
- Grannec M.-L., Ramonet Y., Selmi A., 2014. Les projets d'élevages porcins en Bretagne. Perception des conflits et de leurs enjeux par les acteurs de la filière. Journées Rech. porcine, 46, 241-246.
- Kling-Eveillard F., Frappat B., Couzy C., Dockes A.C., 2012. Les enquêtes qualitatives en agriculture. De la conception à l'analyse des résultats. Institut de l'élevage. Collection Méthodes et outils. 95 p.
- Lemieux C., 2007. A quoi sert l'analyse des controverses ? Mil neuf cent, 25, 191-212.
- Mathieu N., 1998. La notion de rural et les rapports ville/campagne en France : les années quatre-vingt-dix. Economie rurale, 247, 11-20.
- Nicourt C., Girault J.-M., Bourliaud J., 2000. Les odeurs d'élevages: textes, conflits et négociations locales. Économie rurale, 260, 79-89.
- Torre A. et al., 2006. Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains : le cas de six zones géographiques françaises. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 3, 415-453.